



DISTRICT DE BRIDGE DE LA GUADELOUPE, DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

Pointe-Pitre, le 15 juin 2023

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du District de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin du 03 juin 2023

Le 3 juin 2023, à 14h30, les membres de l'association District de Bridge de la Guadeloupe, de Saint- Barthélemy et de Saint-Martin se sont réunis au siège social, 36 résidence de la Presqu'île, la Marina, 97116 Pointe à Pitre, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Madame Chantal Bistoquet, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Madame Jeanne Gauthier, secrétaire de l'association.

Etaient présents : 20 membres.

Etaient représentés nominativement : 2 membres

Conformément à l'article 31 des statuts, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Adoption du PV de l'AG du 22 octobre 2022.
2. Rapport moral de la Présidente pour la saison 2022-2023.
3. Rapport d'activités pour la saison 2022-2023.
4. Rapport financier pour la saison 2022-2023.
5. Validation du calendrier des compétitions
6. Questions diverses.

District de Bridge de la Guadeloupe
36 résidence La presqu'île
La Marina 97110 Pointe à Pitre
bridgeg-sb-sm@orange.fr



DISTRICT DE BRIDGE DE LA GUADELOUPE, DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

1. Approbation du P.V. de la dernière Assemblée Générale.

Chaque membre présent ayant pris connaissance du P.V., son approbation est votée à l'unanimité.

2. Rapport moral de la présidente (Voir en annexe)

Dans le rapport moral, la Présidente note que les joueurs débutants ne se sentent pas en confiance et qu'ils n'ont pas envie de revenir.

Madame Brigitte Gréco, joueuse débutante, confirme et se plaint de la mauvaise ambiance qui règnerait pendant les tournois de régularité. Elle dit que sa partenaire et elle ne se réinscriront pas au club pour la prochaine saison.

La Présidente propose que la question de l'intégration des joueurs débutants soit débattue au cours des rencontre organisée pour réfléchir à une stratégie de développement.

3. Rapport d'activités (Voir en annexe)

La Présidente expose un résumé du rapport d'activité.

Elle demande des applaudissements pour saluer la victoire de l'équipe senior aux championnats de la 5^{ème} zone mondiale qui se sont déroulés au Panama.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier.

Les comptes sont approuvés et l'Assemblée donne quitus au trésorier pour sa gestion.

5. Etude du calendrier des compétitions

Il a été élaboré par la Présidente et le Vice-Président, Jean-Claude Pelletier, directeur des compétitions.

Le vice-président commente le calendrier et note qu'il a été allégé, compte tenu du fait qu'il n'y avait pas de championnats CACBF la saison prochaine.

A la demande du Président du District de la Martinique, l'interdistricts a été ajouté au calendrier, mais que s'il n'y a pas au moins une équipe composée de joueurs licenciés à la Martinique, celui-ci sera annulé.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.



DISTRICT DE BRIDGE DE LA GUADELOUPE, DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

6. Questions diverses

Monsieur Mathieu affirme qu'il y a un manque de communication, frustré de ne pas avoir été sélectionné pour la DN2 Mixte par paire.

La Présidente rappelle les faits.

- A son retour d'une compétition qu'il avait faite en France, Philippe Mathieu lui a fait part du désistement de la paire choisie par le CBOME pour participer à cette compétition
- Il lui a demandé de proposer sa candidature ainsi que celle de Madame Grenié.
- Le soir même, elle a fait cette proposition, lui demandant de signaler au CBOME son désir de faire cette compétition
- Le 2 décembre, M. Venot lui annonce que la demande devait être faite avant le 11 novembre.
- Elle fait remarquer à l'Assemblée qu'elle n'a reçu aucun courriel de M. Venot à part ce dernier.

La Présidente fait remarquer à l'Assemblée que l'adresse mail de M. Mathieu, bridge-guadeloupe@hotmail.fr prête à confusion, et que malgré les demandes répétées du bureau, il refuse d'en changer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45

La présidente du District

Chantal BISTOQUET

La secrétaire de séance

Christine BAERT